



MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025 À 19H30

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 4 août 2025
4. **DÉPÔT DES RAPPORTS ET ADOPTION DES COMPTES**
 - 4.1 Dépôt et adoption des comptes
 - 4.2 Dépôt rapports d'août 2025
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1 Adoption du règlement # 518-2025 Modification gestion contractuelle
 - 5.2 Adoption du règlement # 325-2025 modification relatif à la construction, l'entretien et la réparation des entrées privées
 - 5.3 Adoption du règlement # 579-2025 régie interne des séances du conseil
 - 5.4 Adoption du règlement de taxation # 580-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans le cours d'eau rivière schibouette br 123-124
 - 5.5 Adoption du règlement de taxation # 581-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux d'entretien dans le cours d'eau rivière scibouette br 121
 - 5.6 Avis de motion règlement # 582-2025 relatif à la répartition des coûts des travaux de creusage de fossé du 11e rang
 - 5.7 Dépôt du projet de règlement # 582-2025
 - 5.8 Formation bonnes pratiques pour la gestion des documents municipaux
 - 5.9 Désignation d'un représentant à la MRC pour la réunion de septembre 2025 en remplacement du maire
 - 5.10 Octroi du mandat d'analyse de postes



MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025 À 19H30

- 5.11 Appui: Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE

- 6.1 Entente avec CAUCA - acquisition du logiciel d'alerte de masse
- 6.2 Embauche pompier volontaire Wilson Rioux
- 6.3 Entente avec la SPAD

7. TRANSPORT

- 7.1 Résolution pour effectuer la reddition de compte de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs de Programme d'aide à la voirie local (PAVL) volet projet particuliers pour 2025 au montant de 21 000\$

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- 8.1 Aucun

9. SANTÉ ET BIEN ÊTRE

- 9.1 Aucun

10. URBANISME

- 10.1 Adoption du règlement # 364-2025 afin d'autoriser les résidences de tourisme dans la zone C5

11. LOISIRS ET CULTURE

- 11.1 Aucun

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. CORRESPONDANCE

14. VARIA

- 14.1 Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBÉE